RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

2020

Union des Industries Textiles

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019 | 2020

sommaire

3	ÉDITO MESSAGE DU PRÉSIDENT
4 - 5	CHIFFRES CLÉS FRANCE
6	CHIFFRES CLÉS EUROPE
7	CHIFFRES CLÉS MONDE
8 - 9	COVID-19 : LA MOBILISATION TEXTILE
10	COMPÉTITIVITÉ
11	EMPLOI - FORMATION
12 - 13	INNOVATION
14 - 15	DÉVELOPPEMENT DURABLE
16 - 17	SAVOIR-FAIRE ET ATTRACTIVITÉ
18 - 19	INTERNATIONAL
20 - 21	LE TEXTILE EN RÉGION
22 - 23	ORGANISATION

Design graphique :
Agence Conicrea

Marques et copyrights :
tous les logotypes et marques cités dans cette brochure sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Impression :
Agefim
Septembre 2020

UIT
Union des Industries Textiles

© AG MEDEF juillet 2020 - Romuald Meigneux

Message DU **PRÉSIDENT**

Ces dernières années, l'industrie textile française a prouvé son dynamisme, sa créativité et sa résilience en retrouvant la croissance. La période que nous traversons a révélé ces qualités, et bien d'autres encore, aux yeux de tous.

La crise du covid-19 a accéléré les tendances de consommation en faveur de la réduction des impacts environnementaux. Le local, le « bio », l'économie circulaire et la seconde main prennent de l'ampleur. Les matières naturelles françaises (lin, chanvre, laine) sont de mieux en mieux valorisées. La filière textile française, engagée et responsable, est heureuse de contribuer à une nouvelle croissance verte européenne.

Grâce à ses propriétés, le textile peut aussi aider ses marchés d'application à verdir encore plus. Par sa souplesse et sa légèreté, il contribue ainsi à faire baisser la consommation de matière première et d'énergie des secteurs techniques comme l'aéronautique.

Une prise de conscience générale et généralisée de ses qualités s'opère à tous niveaux, du consommateur au Gouvernement.

L'année dernière j'appelais à une filière unie dans la diversité. Cette unité, nous l'avons plus que jamais incarnée par une entraide intrafilière et au service du citoyen.

Je suis fier d'être à la tête de cette filière innovante, agile et solidaire.

L'UIT continuera d'œuvrer à son service et d'apporter son soutien à tous ses adhérents, dans la réalisation de leurs projets collectifs.

Yves DUBIEF

TEMPS **FORTS**

3 / 6 juin 2019
» Mission UIT au Portugal

13 juin 2019
» Assemblée Générale EURATEX (Bruxelles)

24 / 26 juin 2019
» ITMA Barcelone (Espagne)

26 juin 2019
» Présentation BlueQuest démarche RSE outil TeXR

1 / 2 juillet 2019
» Textival

2 juillet 2019
» Bureau du CSF « Mode et Luxe »

4 juillet 2019
» Audition à l'Assemblée Nationale au sujet du CETA

9 juillet 2019
» Rencontre entre Norbert Blanc (Vice-Président UIT) et Denis Masséglia, Député du Maine et Loire

12 juillet 2019
» Réunion paritaire relative à la fusion de la CCN de l'Industrie Textile et de la CCN des TAS et PA

23 août 2019
» Signature du Fashion Pact

4 septembre 2019
» Présentation de l'UIT à BusinessFrance

17 / 19 septembre 2019
» Première Vision Paris

18 septembre 2019
» Comité Export UIT

19 septembre 2019
» Réception d'une délégation égyptienne à l'UIT

19 septembre 2019
» Inauguration plateforme de recyclage du CETI

20 septembre 2019
» Réunion paritaire relative à la fusion de la CCN de l'Industrie Textile et de la CCN des TAS et PA

2 / 3 octobre 2019
» Convention EURATEX Istanbul (Turquie)

9 octobre 2019
» Transformation numérique : restitution du projet EDEC TMC

16 octobre 2019
» Signature d'un accord de partenariat UIT-AMITH à Marrakech (Maroc)

20 / 22 octobre 2019
» Congrès ITMF Porto (Portugal)

22 octobre 2019
» Réunion paritaire/présentation par le Cabinet CRDI de l'étude sur l'égalité professionnnelle H/F

22 octobre 2019
» Réunion Trade & Industry EURATEX

30 octobre 2019
» Réunion paritaire relative à la fusion de la CCN de l'Industrie Textile et de la CCN des TAS et PA

6 / 8 novembre 2019
» MIF Expo

27 novembre 2019
» Séminaire « Fashion Reboot » IFM à Paris

29 novembre 2019
» Convention annuelle France Terre Textile à Lille

6 décembre 2019
» Forum de la Mode à Bercy

11 décembre 2019
» Réunion Trade & Industry EURATEX

6 janvier 2020
» Prise de fonction de Vanessa de Saint-Blanquat, DG UIT

7 janvier 2020
» Intervention UIT / France Terre Textile lors de la convention annuelle Bragard

16 janvier 2020
» Accueil d'une délégation japonaise à l'UIT

18-19 janvier 2020
» Grande Exposition du Fabriqué en France à l'Elysée

21 janvier 2020
» Réunion filière laine UIT - FNO

24 janvier 2020
» Réunion d'information Brexit à Bercy

30 janvier 2020
» Lancement du projet TEX-IA

10 février 2020
» Réunion paritaire sur le dispositif PRO A

10 février 2020
» Promulgation de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

11 février 2020
» Lancement de l'expérimentation de l'affichage environnemental par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

11 / 13 février 2020
» Première Vision Paris

12 février 2020
» Comité Export UIT

26 mars 2020
» Réunion paritaire relative aux salaires minima

16 avril 2020
» Réunion paritaire sur l'égalité professionnelle H/F

20 / 23 mai 2020
» Congrès IWTO (digital)

8 juin 2020
» Mission filière durable confiée au CSF mode & luxe

Chiffres clés de l'industrie textile en France en 2020

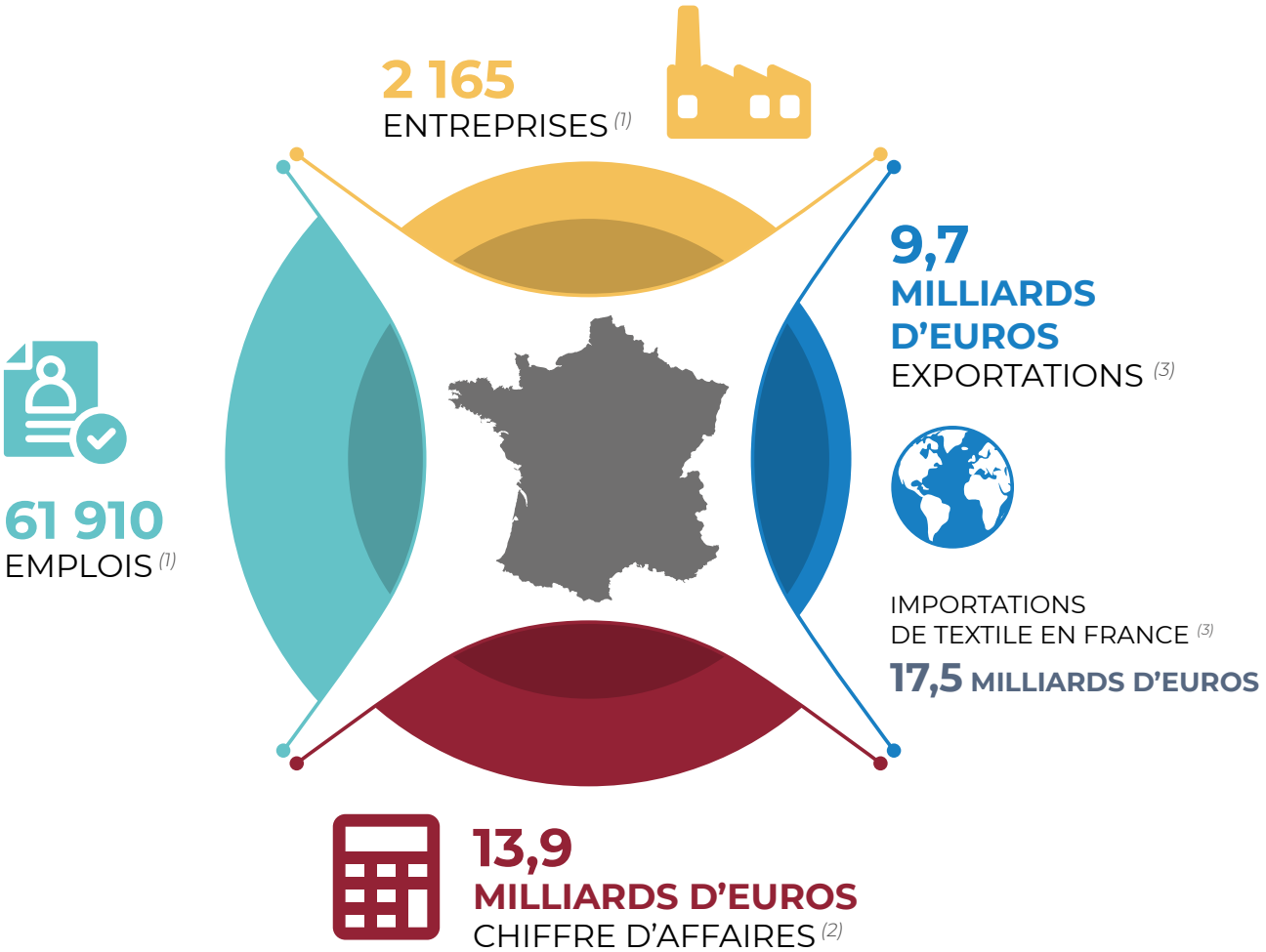

(1) Données provisoires - Opcalia (2) UIT / IFM (3) IFM / Douanes.

Évolution de la consommation de textile et habillement en France (distribution)

29 milliards d'€ en 2019

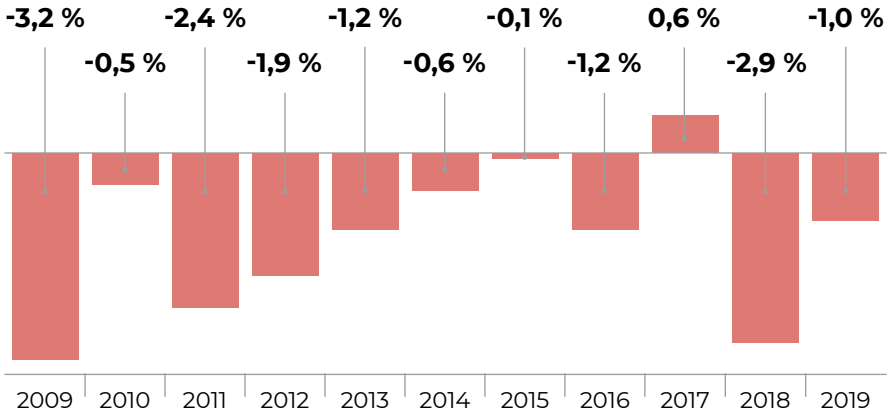

Source : Panel distributeurs de l'IFM

Évolution de la production industrielle textile

	Janvier à décembre 2019
Préparation de fibres textile et filatures	**- 25,1**
Tissage	**- 1,9**
Ennoblissement	**- 4,7**
Fabrication d'autres textiles	**- 2,4**
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	**- 6,4**
Total Textile (NAF 13)	**- 4,1**

Évolution en % par rapport à la même période de l'année précédente.
Source : INSEE, calculs IFM

Exportations et importations textiles françaises par catégorie de produits en 2020

(en millions d'€)

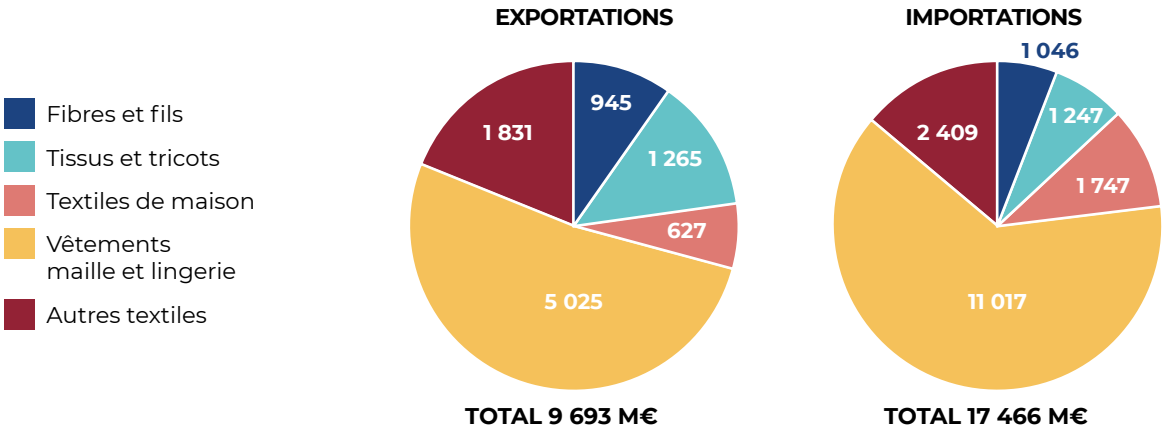

Sources : IFM / UIT

Les textiles techniques en France en 2018

Données d'encadrement année 2018 (définitif)	**Nombre d'entreprises**	**Chiffre d'affaires total en Millions d'€ HT**	**Effectif total**
TOUS LES CODES NAF TEXTILES FABRICANTS + APPARENTÉS[1]	**457**	**8 312**	**28 818**
Entreprises savoir-faire « fibres » hors code NAF textile[2]	7	249	651
Entreprises savoir-faire « composites durs » hors code NAF textile[3]	11	2 265	6 039
Entreprises savoir-faire « non-tissés » hors code NAF textile[4]	38	1 459	3 876
dont estimation part textile (1/3)[5]	*38*	*486*	*1 292*
TOTAL ESTIMATION CHAMP ÉLARGI TEXTILES TECHNIQUES (lignes 1+2+3+5)	**513**	**12 285**	**39 384**

Source : Observatoire des textiles techniques de l'IFM

Importations et exportations textiles françaises en 2019 (en millions d'€)

Sources : UIT / IFM / Douanes

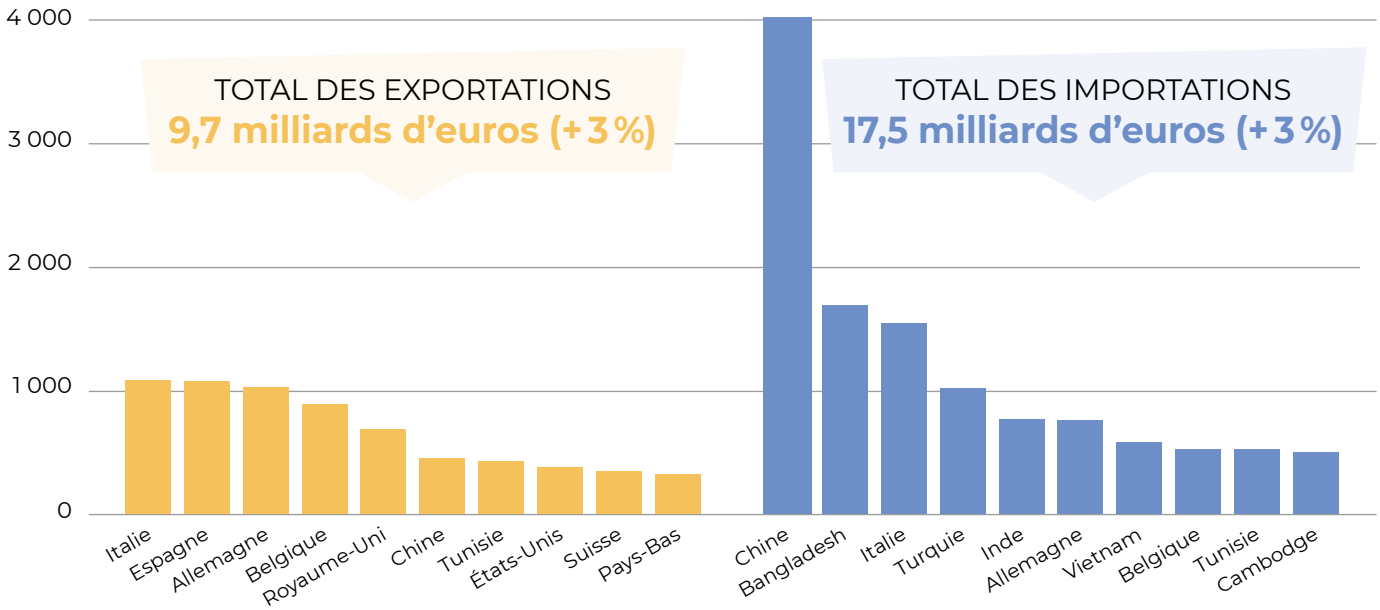

Entreprises, emplois, chiffres d'affaires et investissements des entreprises européennes de textile et d'habillement

	Entreprises		Emplois		Chiffre d'affaires		Investissements	
	nombre		nombre		en millions d'€		en millions d'€	
	2018	2019e	2018	2019e	2018	2019e	2018	2019e
Textile	52 038	**50 876**	586 421	**573 520**	83 339	**81 672**	2 913	**3 029**
Habillement	111 352	**108 758**	944 714	**922 041**	73 722	**72 764**	1 393	**1 403**
Textile et habillement	163 390	**159 634**	1 531 135	**1 495 561**	157 061	**154 436**	4 306	**4 432**

Données 2019 estimées. ***Source : Euratex***

Top 5 des principaux clients et fournisseurs de textiles et de l'habillement de l'UE en 2019

(en millions d'€)

EXPORT TEXTILE

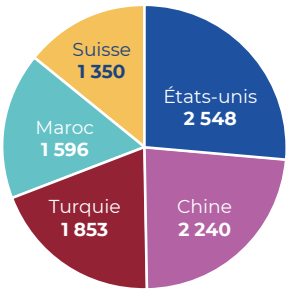

TOTAL EXTRA UE
25 960 M€

EXPORT HABILLEMENT

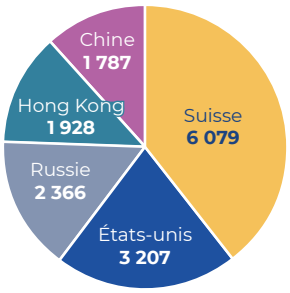

TOTAL EXTRA UE
35 451 M€

IMPORT TEXTILE

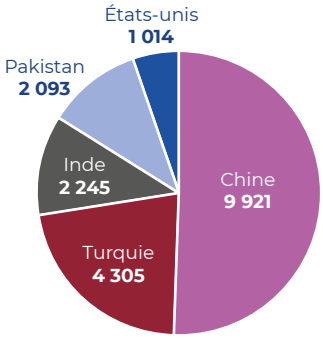

TOTAL EXTRA UE 28
29 264 M€

IMPORT HABILLEMENT

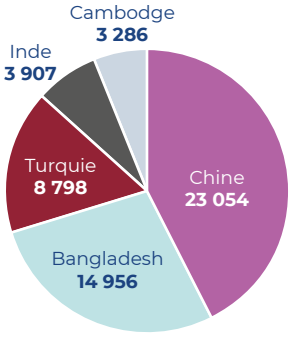

TOTAL EXTRA UE 28
79 785 M€

Source : Euratex

Évolution de la production européenne de textile et d'habillement

(en % par trimestre comparé au même trimestre de l'année précédente)

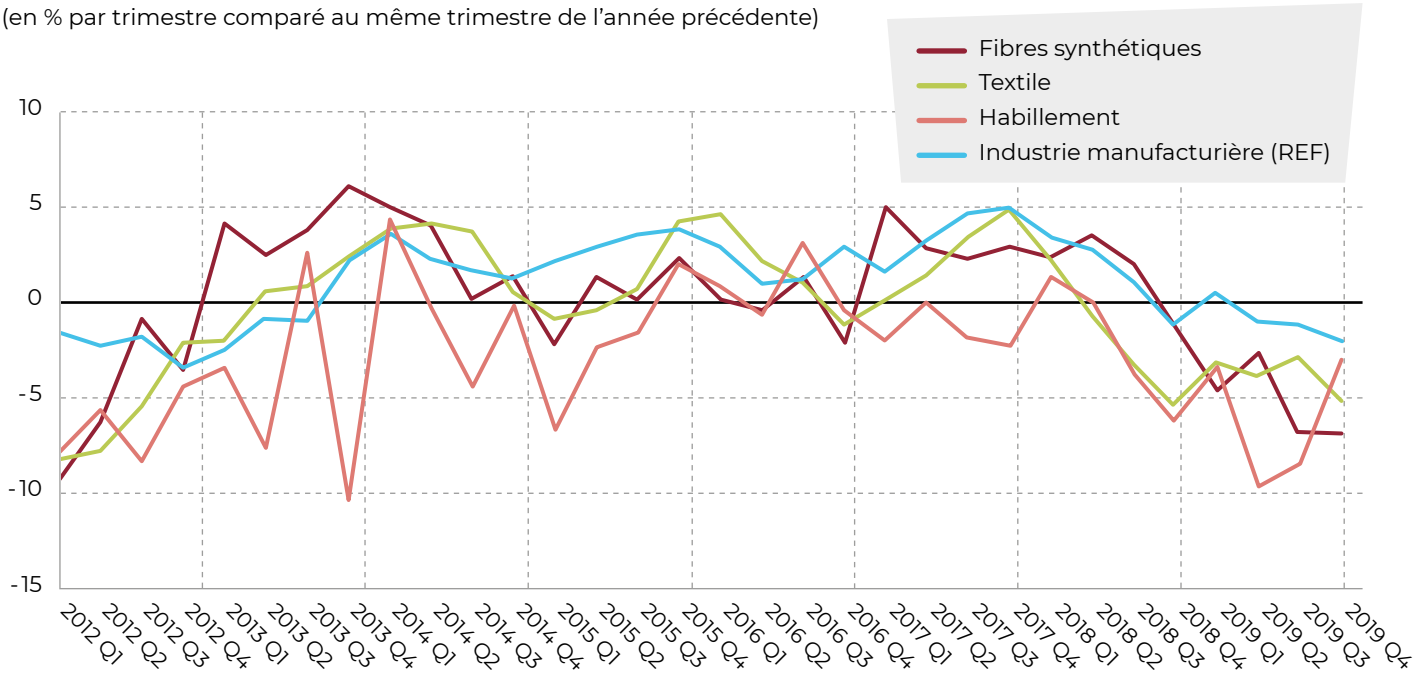

Source : Euratex

Top 5 du commerce textile mondial en 2018 (en milliards d'€)

Exportateurs	
Chine	119
UE extra-UE (28)	*23*
Inde	18
États-Unis	14
Turquie	12

Importateurs	
UE extra-UE (28)	*33*
États-Unis	30
Chine	18
Vietnam	18
Bangladesh	11

Source : OMC

Top 5 du commerce d'habillement mondial en 2018
(en milliards d'€)

Exportateurs	
Chine	158
UE extra-UE (28)	*34*
Bangladesh	32
Vietnam	32
Inde	17

Importateurs	
UE extra-UE (28)	*106*
États-Unis	92
Japon	30
Hong Kong, Chine	13
Corée, République de	11

Source : OMC

Production et consommation mondiales de coton
(en millions de tonnes) *Source : ICAC*

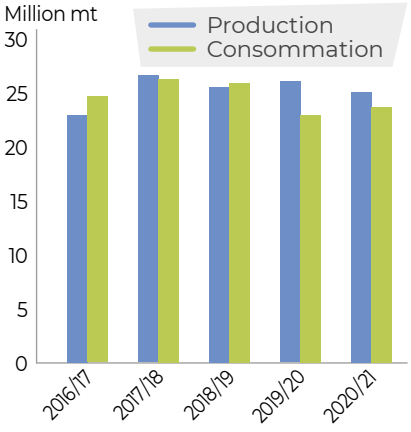

Évolution de la production mondiale de laine, de coton et de fibres synthétiques
(en 1 000 tonnes) *Source : CIFRS*

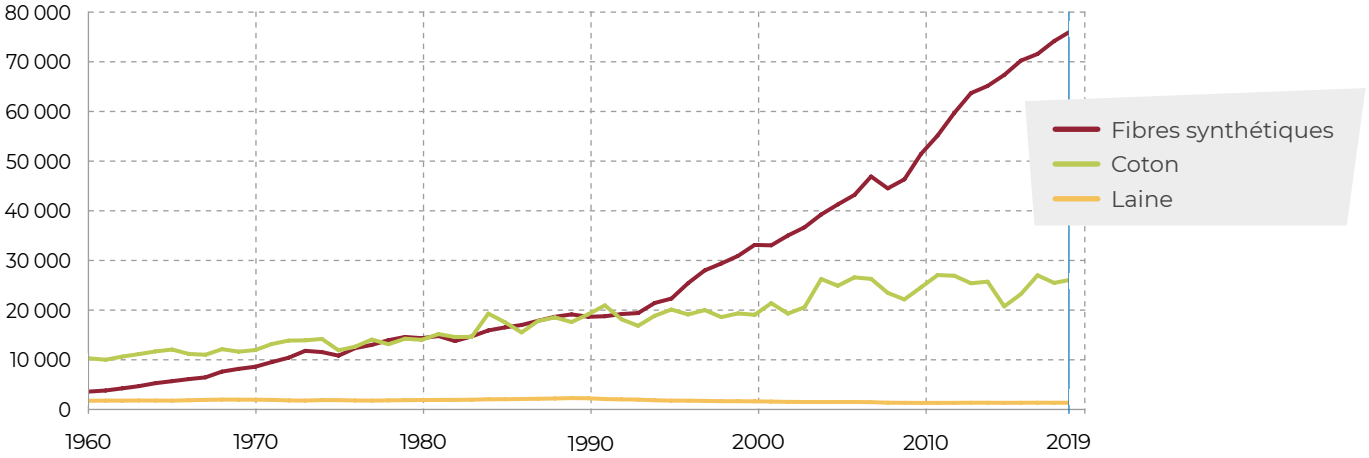

Évolution du cours des matières premières naturelles
(coton / laine / lin en 2019 - 2020 en euros / kg) *Source : CIFRS*

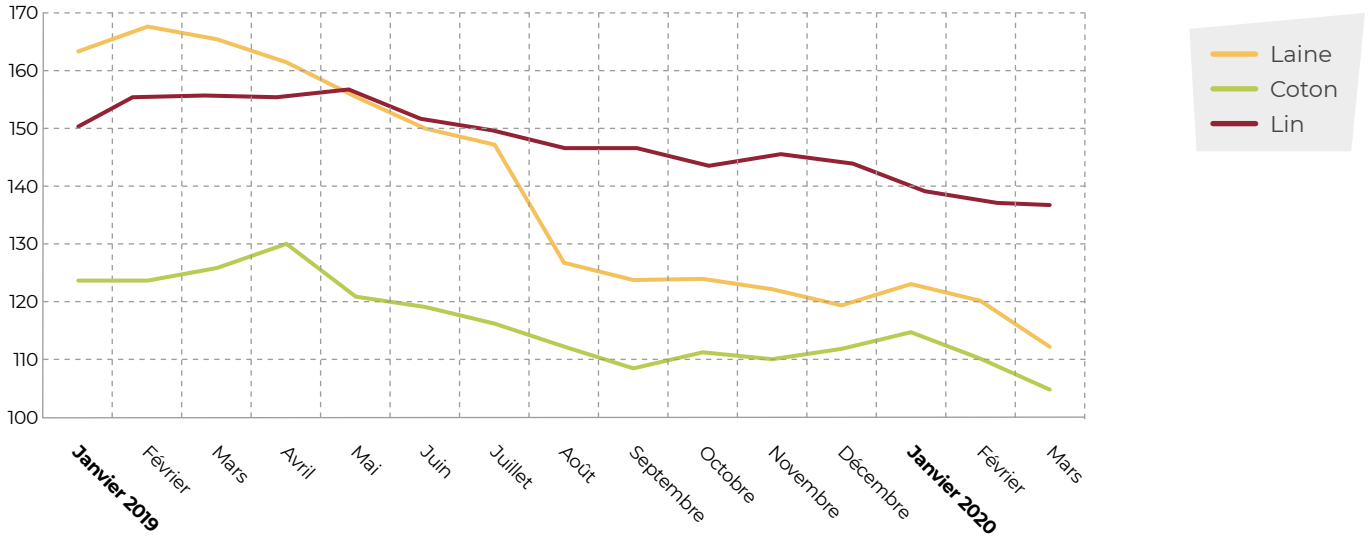

La crise du coronavirus a secoué **LA FILIÈRE TEXTILE FRANÇAISE** et révélé **SA FIBRE AGILE ET SOLIDAIRE**

16 MARS - 10 MAI : LA FRANCE SE CONFINE

Dans un formidable élan de solidarité, partout en France, la filière textile s'est mobilisée pour fabriquer des masques et pallier la pénurie à laquelle était confrontée le pays. Les fédérations nationales et régionales du textile et de l'habillement, le CSF Mode et Luxe, et les acteurs de l'innovation textile ont coordonné la mobilisation des fabricants textiles et des confectionneurs. **Le développement de ces nouveaux produits selon des critères précis de qualité, filtrants et respirants, testés selon le protocole DGA, s'est fait en un temps record.**

Dès le 11 mars 2020, l'IFTH et les pôles de compétitivité Techtera et EuraMaterials ont travaillé de concert à la demande de l'Etat pour accompagner la filière textile dans le choix des matières performantes destinées à la fabrication de masques. Une **plateforme collaborative, Savoir-faire ensemble,** rapidement opérationnelle, a permis d'accélérer la mise en relation des confectionneurs, fabricants de matière et d'accessoires textiles. Incitées par l'Etat, les entreprises ont augmenté leurs **capacités de production** pour atteindre **5 millions de masques par jour** début mai.

Le 8 juin 2020, Yves Dubief, président de l'UIT, et Guillaume Gibault, fondateur du Slip Français se sont vus confier une mission par Bercy afin de faire connaître la production française de masques en tissu auprès des acheteurs potentiels, et d'accompagner la filière dans l'ajustement de ses capacités de production au besoin collectif en masques. **En un mois, les stocks estimés alors à 40 millions ont été divisés par deux.**

L'État a largement salué la mobilisation de la filière.

« **Je salue la mobilisation dont fait preuve notre industrie textile et tous ceux qui y travaillent…** En faisant encore progresser leurs capacités de production ces prochains jours, notre industrie textile et les femmes et les hommes qui la composent relèvent un défi sans précédent dans notre histoire récente et démontrent leur capacité à s'adapter rapidement afin de servir toute la Nation. ». *07 avril 2020*

« **En quelques semaines,** la filière textile française a réussi à mobiliser et à réorienter son appareil productif sur notre territoire afin de fournir aux Français des masques textiles durables à filtration garantie en quantités suffisantes. Cet effort impressionnant doit être salué. » *8 juin 2020*

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances

LES ÉQUIPES DE L'UIT MOBILISÉES TOUT AU LONG DE LA PÉRIODE EN APPUI DES FÉDÉRATIONS ET DES ENTREPRISES TEXTILES

Décryptage des mesures fiscales, sociales, d'emploi et de formation, suivi d'activité des entreprises, représentation et défense des intérêts de la filière auprès des décideurs politiques, l'UIT a activement soutenu les entreprises textiles durant cette période exceptionnelle.

L'UIT a fourni une information en temps réel à ses adhérents sur les nombreuses mesures d'accompagnement exceptionnelles mises en place par le Gouvernement, tant d'ordre fiscal (report des échéances fiscales , suspension des délais de procédure fiscale, extension du taux de TVA de 5,5 % aux masques de protection, assouplissement des règles liées à l'envoi et à la conservation des factures « papier » au regard des droits à déduction. ...) que social. La crise du COVID-19 a ainsi donné lieu à plus de 75 circulaires du département social de l'UIT (activité partielle, échéances accordées aux entreprises pour le paiement des cotisations, guides de bonnes pratiques ...).

L'UIT a également fait remonter à l'administration les attentes des entreprises textiles adhérentes et a œuvré pour l'adoption de mesures fiscales et sociales complémentaires (report du paiement des acomptes de la CVAE...) pour soutenir les entreprises dont l'activité a été particulièrement touchée par la crise sanitaire.

Les fédérations textiles régionales et de branche ont constitué un relais indispensable pour faire remonter les besoins et attentes des entreprises auprès de l'UIT et leur transmettre le travail de l'UIT. Leurs équipes ont contribué aux réflexions et actions de relance nationales pilotées par l'UIT.

L'UIT a travaillé en collaboration avec l'ensemble de la filière, le CSF Mode & Luxe, France Industries et le MEDEF.

- **3 296** complexes matières testés
- **Capacités de production** du groupement **Savoir-faire ensemble**
- **1 million par jour** au 3 avril 2020 (170 entreprises textiles et 270 ateliers de confection)
- Plus de **5 millions par jour** au 9 mai 2020 (300 entreprises textiles et 600 ateliers de confection).
- **4 communiqués**
- Plus de **30 interviews d'Yves Dubief** et de la direction de l'UIT
- Plus de **300 articles de presse** sur les entreprises textiles , aux plans national et régional

LA RELANCE

Dès le mois d'avril, l'UIT s'est organisée afin de définir au sein de ses différentes instances et fédérations un plan de sortie de crise et un plan de relance des entreprises textiles. Ses premières propositions ont été transmises au Gouvernement par le biais du CSF Mode & Luxe. Ce travail continue.

La situation a mis en évidence l'importance stratégique du secteur du textile et sa capacité à produire des biens essentiels à la sécurité sanitaire de la population. Plus largement, il fournit les composants à tous les domaines stratégiques (sanitaire, agricole, industriel et technologique), contribuant ainsi à l'indépendance de l'industrie nationale.

Le textile de demain sera technologique, créatif, durable et personnalisé. Cette tendance peut se poursuivre et même se développer si la filière textile répond aux exigences des consommateurs via trois fondamentaux :

- intégrer les exigences environnementales du début à la fin de son cycle de production,
- poursuivre son processus d'innovation à la croisée des technologies,
- incarner son ambition par une formation adaptée à de nouveaux métiers et de nouvelles compétences.

Un plan de relance export sectoriel a été mis en place par l'UIT avec BusinessFrance et la Team France Export.

Confection : Bonneterie Chanteclair - Matière : BUGIS et Polymark / Ennoblissement : Sotratex / Élastiques : Tricotage Ducellier

COMMUNICATION

La mobilisation des entreprises textiles françaises sur la période leur a offert une visibilité inédite et une occasion de montrer que le textile est bien présent en France, actif et innovant.

La filière y a gagné en sympathie et en reconnaissance. Afin de capter les intentions d'achats textiles et d'accompagner la relance des entreprises, l'UIT a mené une campagne de communication afin de sensibiliser l'opinion publique sur l'importance de privilégier les achats de textile français, auprès des particuliers comme des entreprises ou des donneurs d'ordre.

POUR UNE FISCALITÉ COMPÉTITIVE

Les impôts sur la production sont un sujet majeur porté par l'UIT pour la filière textile française. En effet, la France se distingue de ses voisins européens à la fois par l'importance de ses impôts sur la production à 2 % du PIB et 3,6 % de la valeur ajoutée des entreprises, et par leur nombre.

En Europe, seule la Grèce prélève plus (2,6 % du PIB). Quatre pays européens parmi les plus performants sur le plan économique, Allemagne, Autriche, Pays-Bas et Suède, ne prélèvent que 0,5 à 1,5 % de la VA (source note CAE juin 2019).

L'UIT milite auprès du Gouvernement et des parlementaires pour une réduction de moitié de ces impôts afin que la France soit attractive. Ces fonds permettraient, notamment, aux entreprises d'investir en machines et formations.

CRÉDITS D'IMPÔTS COLLECTION ET INNOVATION (CIC)

En juin 2019, l'UIT a réalisé une enquête avec le concours de plusieurs secteurs sur l'utilisation du CIC et les conséquences de sa disparition auprès de PME/TPE représentatives de la diversité des savoir-faire de l'industrie textile française.

Cette enquête a démontré que le CIC permet de créer des emplois, d'acheter des machines et de développer du chiffre d'affaires à l'export.

Malgré les résultats probants de la consultation et le dépôt de plusieurs amendements visant à maintenir en l'état le CIC et le crédit d'impôt innovation (CII), les parlementaires ont, dans le cadre de la loi de finances pour 2020 du 28 décembre 2019, borné dans le temps le CIC et le CII.

Les dépenses pour le CIC et CII sont prises en compte jusqu'au 31 décembre 2022.
L'efficacité de ces deux dispositifs sera évaluée et conditionnera leur prorogation ou leur réforme.

LE TEXTILE INTÈGRE L'OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES INTER-INDUSTRIES (OPCO 2I)

Comme prévu par la Loi du 5 septembre 2018 et après une année 2019 transitoire, le Textile a intégré OPCO 2i au 1er janvier 2020. La branche Textile poursuit son action au sein de la Section Professionnelle Paritaire (SPP) «Industries créatives et techniques, Mode et Luxe» . Cette SPP est spécifique aux branches Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, Chaussure et articles chaussants, Cordonnerie multiservice, Couture parisienne, Cuirs et peaux, Habillement, Horlogerie, Maroquinerie et Textile.

L'OPCO a une mission d'appui :

- aux entreprises dans le cadre de l'insertion en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation et leur financement) et de la formation des personnels (plan des moins de 50 salariés).
- aux branches en matière de certification et de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC).

Insertion des jeunes, montée en compétences des salariés, réponses aux nouveaux enjeux, anticipation, sont autant d'enjeux à réussir de concert.

BILAN DE L'EDEC NUMÉRIQUE

Signé en novembre 2016 entre l'Etat et les organisations syndicales et l'ensemble des branches de la filière Textiles-Mode-Cuirs (TMC) pour une durée de 2 ans et demi et un budget de 2 millions d'euros (cofinancement DGEFP / Opcalia), le premier accord sur la transition numérique avait pour objectif de permettre aux PME de ces branches d'identifier et de se saisir des opportunités offertes par le digital en termes d'emploi, de gestion des compétences, de compétitivité et d'innovation.

Les résultats de cette démarche, saluée comme exemplaire, étaient présentés le 9 octobre 2019 devant l'ensemble des acteurs. Elle se poursuit par le développement d'actions décidées par les partenaires sociaux de la branche en novembre 2019.

LES 4 AXES 2020 DE LA POLITIQUE EMPLOI-FORMATION

1. RENFORCEMENT DE L'INSERTION PAR UNE ALTERNANCE PERSONNALISÉE

- Actions collectives de terrain « amont » permettant d'identifier et de regrouper les besoins
- Développement des contrats de professionnalisation « sur-mesure ».

2. DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS D'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR

- Information sur les métiers et les formations, utiles aux acteurs jeunes et aux acteurs de l'insertion : partenariat avec ONISEP.
- Une vitrine majeure : l'Observatoire des métiers qui recense les métiers et les formations.
- Développer la « marque employeur », notamment à travers la démarche French Tex.

3. MULTIPLIER LES ACTIONS PERMETTANT DE DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DU PERSONNEL À TOUS NIVEAUX

- Développement de la formation interne
- Transmission des savoir-faire.
- Elaboration et gestion des CQP/CQPI.
- Montée en compétences ou « upskilling » des premiers niveaux vers les niveaux intermédiaires/hauts, à l'aide de nouveaux parcours de formation professionnelle

4. MIEUX ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR

Au-delà des études menées, développer une GPEC sectorielle basée en particulier sur l'analyse en continue des données.

945 entreprises dont près de la moitié de la filière textile ont participé au projet, comprenant des actions de sensibilisation ou d'accompagnement dans la mise en œuvre de leur transformation digitale.

IFTH

L'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH) clôture l'année 2019 avec un résultat positif pour la troisième année consécutive. Le nombre d'entreprises servies a augmenté de 75% en 5 ans et représente à présent plus d'un quart de la filière. Le transfert technologique constituent le cœur des activités et l'objet social de l'IFTH. Les projets d'innovation individuels des entreprises du secteur qu'accompagnent l'IFTH ont une nouvelle fois augmenté en 2019 et les actions collectives sont en hausse avec 656 entreprises accompagnées (soit plus d'un quart des ressortissant concernés).

BNITH

En 2019, 51 nouvelles normes ont été publiées en normes françaises. Le BNITH a émis 363 votes pour des projets de normes ou autres consultations : 146 au niveau européen et 217 au niveau international.

EURAMATERIALS

L'année a été structurante pour EuraMaterials - né de la fusion d'UP-tex et de Matikem. Le cluster accompagne les porteurs de projet, entreprises, organismes de recherche et organisations professionnelles dont l'activité touche à la transformation de matériaux (textiles, papiers-cartons, plastiques, verres, composites, céramiques, bois, métaux...).

EuraMaterials a poursuivi ses actions à l'international, en participant avec CLUBTEX à des missions, salons et conventions en Allemagne, en Espagne, au Japon, à Taïwan, au Brésil..., et en s'impliquant dans 5 nouveaux projets européens, dont le projet **SmartX** sur les textiles intelligents. 25 projets de R&D sont actuellement portés.

L'équipe apporte son savoir-faire dans le soutien à l'innovation ou à l'ingénierie de projet (comme pour le projet FASTECO2 sur la stérilisation des dispositifs médicaux), l'expertise technique en matériaux & procédés (avec un nouvel outil d'audit «industrie 4.0» pour les PME), la détection de nouvelles opportunités, l'ouverture réseau... et depuis 2020 l'incubation de projets d'entreprise et l'accélération de start-up. Le cluster a parallèlement mis en place un système de management de qualité, qui bénéficie depuis le 30 janvier 2020 de la certification ISO 9001:2015.

Doublement labellisé pôle de compétitivité et « European Community Business and Innovation Centre » en 2019, **EuraMaterials a développé une nouvelle offre de services.**

Silencieux de VMC fabriqué en France par WECOSTA sous la marque ehho®. Une innovation issue du projet SILENCIO accompagné par EuraMaterials.

SMARTX

Ce projet européen Horizon 2020 lancé en mai 2019 est dédié aux textiles intelligents.

Doté d'un budget de 2,4 millions d'€ sur 3 ans, SmartX vise à développer une véritable chaîne de valeur des textiles intelligents en Europe afin de raccourcir le temps de mise sur le marché des prototypes.

Au total, 3 appels à projets seront lancés pour un total de **40 projets individuels.**

TECHTERA

En janvier 2020, l'équipe de Techtera s'est installée au cœur de la Zone d'Enseignement et de Recherche de la région lyonnaise. Avec 300 m² de halle technique, et près de 300 m² de bureaux et d'espaces de co-working, Techtera dispose d'une plateforme d'accélération industrielle pour accueillir les porteurs de projets d'innovation textiles, qui partageront les équipements pour développer et fabriquer leurs prototypes et des petites séries de produits en mode collaboratif.

Techtera a organisé ses activités autour de 3 axes.

Défricher : préparer le terrain pour rendre les projets de développement textiles plus fertiles. 4 missions exploratoires ont été organisées, 7 retours de veilles technologiques et 29 entreprises ont bénéficié du programme Tendances réunissant plus de 164 participants sur 6 ateliers.

Planter : semer les premières graines et les faire germer. Techtera s'est notamment engagé dans 8 actions d'interclustering et a déposé 16 projets européens tout en conservant une activité forte au sein de ses 2 clubs **RECIT** (recyclage et économie circulaire) et **STeW** (Smart textiles et wearables) autour de 10 thématiques développées en 2019.

Faire mûrir : accompagner la floraison pour assurer le développant fructueux. En 2019, Techtera a fait labeliser 15 projets et a accompagné ses membres sur les 8 principaux salons du secteur. En tout, 1300 participants ont pris part aux différents ateliers, salons et missions organisés par Techtera.

215 projets ont été financés entre 2005 et 2019 pour un budget de 556,5 millions d'euros.

EU-TEXTILE2030

En novembre 2019, Techtera a co-fondé avec 6 clusters textiles européens le Groupement Européen d'Intérêt Economique EU-TEXTILE2030. La structure porte sur l'innovation et l'internationalisation des textiles avancés et les textiles techniques.

TEXIA DU R3ILAB : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES TEXTILES

Dans le cadre du programme **TEXIA,** le R3iLab accompagne 4 entreprises textiles en partenariat avec Cap Digital et le soutien de la DGE (Garnier-Thiebaut, Lemaitre Demeestere, Segard Masurel et UTT Yarns). L'objectif est de sensibiliser et stimuler l'ensemble de l'industrie textile, cuir, matériaux souples et mode à l'utilisation de l'IA pour permettre à ces entreprises de mieux se positionner sur leurs marchés ou de s'orienter vers des marchés porteurs. Les projets vont de l'optimisation des installations (traitement des eaux usées, maintenance prédictive) à l'anticipation des tendances et marchés en passant par la gestion des compétences.

Le financement des projets retenus, **de 30 000 euros chacun, est abondé à part égale par chaque partenaire et par la DGE.**

LOI RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (AGEC)

La loi n° 2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a été adoptée le 10 février 2020. L'UIT et la Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire, en qualité de représentants de la filière textile, ont été auditionnées avant le passage du texte au Sénat ainsi qu'à l'Assemblée Nationale.

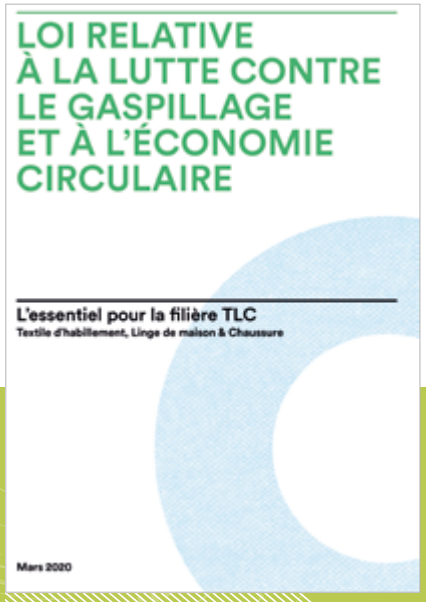

La loi s'articule autour de quatre grandes orientations dont elle fixe le calendrier d'application des mesures :

- renforcer l'information du consommateur,
- lutter contre le gaspillage pour préserver les ressources naturelles,
- mobiliser les industriels pour transformer les modes de production,
- améliorer la collecte des déchets et lutter contre les dépôts sauvages.

Un dispositif d'affichage environnemental ou environnemental et social volontaire a été instauré. Une expérimentation de 18 mois est lancée de février 2020 à fin août 2021 afin de tester la faisabilité et d'évaluer l'impact socio-économique de l'affichage.

• Au 1er janvier 2020, les rideaux, voilages et stores en textile intègrent la filière REP des TLC.

• L'UIT a coproduit un document synthétique et pédagogique afin de décoder cette loi, dont certaines modalités d'application sont fixées par voie réglementaire (décrets et arrêtés), pour le secteur TLC (Textile d'habillement, Linge de maison & Chaussure).

CETI : PREMIÈRE PLATEFORME INTÉGRÉE DE RECYCLAGE TEXTILE

Le CETI a inauguré la première plateforme intégrée de recyclage textile le 19 septembre 2019. Deux millions d'euros ont été investis pour l'acquisition d'un ensemble de machines permettant de recycler mécaniquement toutes les fibres pour en faire un nouveau fil où le composant recyclé est largement majoritaire. Cette plateforme unique de prototypage réunit effilochage et filature dans un même process synchrone. Le résultat est très encourageant : le fil en 100% coton développé au CETI est composé de 70% de fibres recyclées et 30% de fibres vierges. Ce démonstrateur industriel permet aux entreprises de mener des tests en petite série avant d'internaliser le process.

La plateforme est soutenue par le Comité Stratégique de Filière Mode & Luxe. Plusieurs marques et industriels sont partenaires dont TDV Industries, les enseignes OKAIDI et DECATHLON, ainsi que le constructeur de machines LAROCHE.

Une avancée majeure
afin de réduire l'impact environnemental de la filière.

ECO TLC

L'éco-organisme des professionnels de l'industrie et du commerce des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures a obtenu un nouvel agrément des pouvoirs publics en décembre 2019 pour la période 2020-2022.

Le 29 janvier 2020 avait lieu la présentation de l'étude sur les technologies de tri optique des matières textiles réalisée par le cabinet Terra de septembre à décembre 2019. Cette étude avait pour objectifs principaux de dresser l'état de l'art des technologies applicables à la reconnaissance et au tri des matières textiles et de faire le point sur les projets et développements en cours en Europe sur ce sujet et de consolider leurs retours d'expériences.

En 2019, **248 547 tonnes de TLC ont été collectés** sur 648 000 tonnes mises en marché, soit plus de 38% du gisement potentiel.

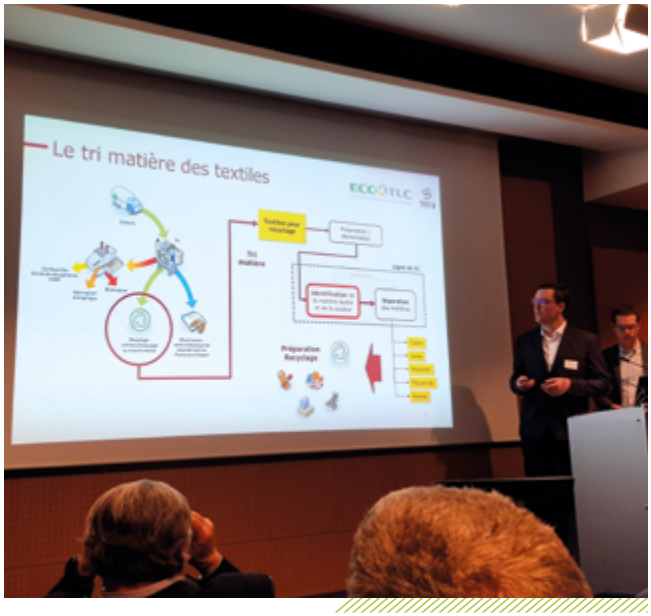

CSF MODE & LUXE

La définition et le partage des conditions et solutions pour la mise en œuvre d'une traçabilité à l'échelle de la filière sont l'un des axes structurants portés et engagés par le Comité Stratégiques de Filière Mode et Luxe.

Cette année, au terme de 9 mois de travail, 16 journées dédiées, 39H de réunions internationales et 18 solutions étudiées par 19 entreprises engagées dans cette réflexion, le groupe de travail « traçabilité», animé par Stéphane Popescu (COSE361) a dégagé 3 pistes d'actions collectives pour la filière :

- **contribuer** à l'élaboration d'un standard international avec l'Union européenne et l'ONU,
- **conduire** 3 pilotes spécifiques sur la traçabilité (filière lin, valorisation des savoir-faire français, valorisation des produits responsables),
- **construire** un système de gouvernance de la traçabilité.

Autant de propositions qui devraient être déclinées à partir de l'automne 2020.

Le 8 juin 2020, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, ont confié à Guillaume de Seynes, président du Comité stratégique de filière Mode et Luxe, une mission pour le développement d'une filière textile française durable. Dans l'optique de renforcer l'indépendance stratégique de la France sur certaines industries clés, la relocalisation de certaines activités doit être étudiée, sur la base d'une production innovante, durable, génératrice de produits de qualité et d'emplois non délocalisables.

Etudier les modalités de mise en œuvre, sur nos territoires, de modèles de production intégrés, innovants et durables basés sur les notions d'éco-conception, de recyclage, de réincorporation de matière recyclée, de réemploi ou encore de production à la demande.

Etudier le potentiel de relocalisation d'activités, aussi bien pour certains produits grand public que dans le secteur « Mode et Luxe », fondé sur les savoir-faire existants et la prise en compte de l'ensemble des externalités associées à une fabrication à l'étranger.

Proposer des mécanismes permettant de rendre davantage visibles les entreprises qui souhaitent s'engager vers plus de durabilité et de mieux informer les consommateurs sur les initiatives vertueuses.

Brune Poirson et Agnès Pannier-Runacher ont salué l'agilité et la coopération des entreprises afin de fournir aux Français des masques textiles durables.

UN STAND COLLECTIF DE TISSUS FRANÇAIS À PREMIÈRE VISION

L'Union des Industries Textiles Sud - Startex , la Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire, Techtera et Unitex se sont unis pour mettre en œuvre un stand collectif sur le salon Première Vision de février 2020. Ce stand, d'une surface totale de 210 m², composé de trois univers, Tissus Laine et Coton de France, Tissus Maille de France et Tissus Soieries et Jacquards de France, a mis en lumière l'excellence et le savoir-faire de 36 entreprises françaises.

Linge de table Le Jacquard Français,Gérarmer (88), Vosges

LE TEXTILE À L'ELYSÉE POUR LA GRANDE EXPOSITION DU FABRIQUÉ EN FRANCE

Plus de 20 000 personnes ont visité « La Grande Exposition du Fabriqué en France » qui s'est tenue les 18 et 19 janvier derniers au Palais de l'Elysée. Organisée à la demande du Président le la République, cette exposition entendait montrer la diversité, la qualité, le dynamisme du fabriqué en France, et valoriser la richesse des territoires ainsi que les savoir-faire inestimables des entrepreneurs, artisans, ingénieurs, agriculteurs, etc. et encourager à s'engager pour l'emploi et contre le réchauffement climatique en consommant français.

Parmi les 120 produits exposés, plus d'un sur six était un produit textile, avec des applications diverses, de l'habillement au sport en passant par le médical.

Sac Balthazar de la société Artiga Magesq (40), Landes

ESSAI TRANSFORMÉ POUR FRENCH TEX

Lancé en janvier 2019 afin d'aider les entreprises textiles à répondre à leurs besoins en recrutement, French TEX établit un premier bilan positif de ses actions.

French TEX propose à la fois un portail d'emploi textile aux entreprises aux nombreuses fonctionnalités et des actions de communication visant à revaloriser l'image du textile auprès des jeunes, salariés et demandeurs d'emploi.

EMPLOI

- **462 offres d'emploi** dont 53 % en Production ont été publiées par 162 entreprises
- **7 162 candidatures** ont été reçues sur 13 mois, dont 1 700 candidatures spontanées

COMMUNICATION

- **8 vidéos de promotion** des métiers du textile cumulant 1,1 million de vues
- **4 500 abonnés** sur les réseaux sociaux
- Audience cumulée de **148 000 000 de visiteurs**

Un jeu interactif a été lancé pour faire découvrir la diversité de la filière textile de façon ludique au jeune public (11-15 ans). À la manière du célèbre « où est Charlie ? », DETEXION propose aux participants de retrouver 26 éléments composés de textile dans une scène encombrée.

D'une aile d'avion à une paire de skis, en passant par un abat-jour… chaque élément illustre concrètement les possibilités de la filière.

https://detexion.frenchtex.org/

SAVOIR POUR FAIRE : LES MÉTIERS TECHNIQUES DE LA MODE RECRUTENT

La filière mode et luxe française évalue à 10 000 postes par an ses besoins en recrutement sur ses métiers techniques. Le Comité Stratégique de Filière Mode & Luxe - qui regroupe les arts de la table, la bijouterie-joaillerie-orfèvrerie, la chaussure, la couture et l'habillement, le cuir, l'horlogerie, la maroquinerie et le textile - a lancé le 15 octobre 2019 une grande campagne nationale pour mettre en valeur ces métiers à haute valeur ajoutée. La campagne s'appuie sur 80 ambassadeurs. Plus de 1 200 000 personnes ont été touchées depuis le lancement.

- **125 000 vues des pages** du site
- **582 011 vues** des films vidéos
- **66 articles** de presse
- **5 000 abonnés** réseaux sociaux et newsletter

MISSION UIT AU PORTUGAL DU 3 AU 6 JUIN 2019

L'UIT a organisé une mission de trois jours au Portugal en collaboration avec l'Association textile portugaise (ATP) et la Chambre de Commerce Franco-Portugaise. Onze entreprises membres ont participé à cette mission menée par Norbert Blanc et ponctuée de rendez-vous BtoB et de visites d'usines à Vila Nova de Famalicao, Tamega et Sousa. L'ATP a présenté le marché textile portugais et le CITEVE le cluster textile.

A cette occasion, l'UIT a également signé un accord de partenariat avec la Chambre de Commerce Franco-Portugaise pour promouvoir et soutenir les échanges et les partenariats commerciaux et industriels.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE UIT ET L'AMITH (ASSOCIATION MAROCAINE DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT)

En marge de la 17ème édition du Salon Maroc in Mode & Maroc Sourcing, l'UIT a signé une convention de partenariat avec l'Association marocaine du textile et de l'habillement (AMITH) le 17 octobre 2019 à Marrakech dans le but de renforcer et de développer les échanges commerciaux et industriels entre la France et le Maroc.

Le marché intérieur d'habillement du Maroc, estimé à plus de 4,1 milliards d'euros, peut constituer un débouché intéressant pour les entreprises françaises textiles, principalement en partenariat avec des sociétés marocaines.

Par ailleurs, les besoins du Maroc en tissus techniques sont en forte croissance, en raison notamment du développement de son industrie automobile.

PLAN EXPORT TEXTILE ET FEUILLE DE ROUTE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL 2020

Le plan export Textile 2020 mis en place par le comité export de l'UIT, présidé par Norbert Blanc, regroupe une quarantaine d'opérations à l'international. Ce plan annuel offre aux entreprises une visibilité sur les actions proposées (missions de prospection, salons...) par les différents partenaires tels que Eurovet, Première Vision, la Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire, les fédérations textiles régionales, et les pôles de compétitivité en partenariat avec Business-France et le DEFI.

Le comité export a également décliné une feuille de route développement international textile pour 2020 précisant les axes stratégiques, outils et moyens mis à disposition des entreprises pour les soutenir dans leurs actions export.

ACCORDS INTERNATIONAUX

LE ROYAUME-UNI QUITTE L'UNION EUROPÉENNE LE 1ER JANVIER 2021

A partir du 1er janvier 2021, les échanges avec le Royaume-Uni seront soumis à des formalités douanières. L'UE et le Royaume-Uni peinent à trouver un accord global.

L'UIT reste mobilisée pendant toutes les négociations de la future relation, afin de défendre auprès des pouvoirs publics français et des autorités européennes via EURATEX les intérêts des entreprises textiles françaises et accompagnera les entreprises dès janvier 2021.

EN 2019

En 2019, la balance commerciale textile et habillement française est excédentaire d'environ **772 millions d'€** avec le Royaume-Uni.

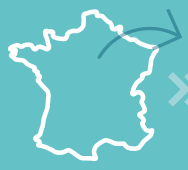

Ce pays se classe au **5ème rang** des pays clients de la France. La France exporte essentiellement des produits confectionnés au Royaume-Uni **(83 %)**.

Les importations en provenance du Royaume-Uni sont également composées à **64 %** de vêtements.

ACCORD UE / VIETNAM

L'accord de libre-échange entre l'UE et le Vietnam, signé le 30 juin 2019 s'applique au 1er août 2020.

Il s'agit du second accord conclu avec les pays de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est ou ASEAN) après l'accord UE/Singapour du 21 novembre 2019.

EN 2019

Les exportations françaises de textiles et d'habillement vers les pays de l'ANASE s'élèvent en 2019 à **294 millions d'€** (contre 2,7 milliards d'€ importés) soit une balance commerciale largement déficitaire.

En 2019, la France a importé, **1,1 milliard d'€** de produits du textile et de l'habillement en provenance du Vietnam avec une progression de **+14 %** par rapport à 2018 - ce qui représente **40 %** du total importé de la zone ANASE. Les produits confectionnés représentent **95 %** des importations totales.

RÉFLEXION SUR LE PROCHAIN RÈGLEMENT SPG POUR LE SECTEUR TEXTILE

Le règlement SPG (Système des Préférences Généralisées) du 25 octobre 2012 est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023.

La Commission européenne a engagé des discussions sur le règlement qui prendra sa suite. Le nouveau texte devrait renforcer la mise en œuvre du régime SPG, tant sur la forme (en associant davantage les Etats membres à la gouvernance de l'octroi et du retrait temporaire du régime) que sur le fond (mise en place d'exigences plus complètes à l'égard des pays bénéficiaires).

Ce nouveau règlement devra être publié en 2022 avec une entrée en vigueur des préférences tarifaires en 2024, afin de laisser deux ans aux opérateurs économiques pour s'adapter.

L'UIT a identifié des pistes d'améliorations et a répondu à la consultation de la Commission européenne sur ce sujet.

1. **Compléter la liste des 27 conventions internationales**
2. **Graduer le SPG+ / SPG PMA**
3. **Redéfinir les sections Produits**
4. **Renforcer le mécanisme de surveillance et de sauvegarde**

UITH NORD

Les syndicats professionnels de l'industrie du textile et de l'habillement, **UIT Nord,** membre de l'UIT et **URIC-UNIMAILLE,** membre de l'UFIMH et de la Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire, ont fusionné pour devenir **UITH Nord** : Union des Industries Textiles & Habillement Nord.

En partenariat avec le Clubster Ecoles-Entreprises, l'UITH a participé à l'émission d'information et d'orientation à destination des jeunes **« Parcours Express »** sur Wéo afin de mettre en lumière la filière Textile et ses métiers ainsi que les parcours de formation qui y sont liés en Hauts-de-France.

En novembre 2019 a eu lieu **TODAY TOMORROW TEXTILES (TTT),** semaine destinée à la valorisation des métiers, formations et emplois textiles.

Ce rendez-vous annuel, organisé par l'UIT Nord avec les écoles, lycées et centres de formation de la région offre un programme riche et varié, à l'image du secteur textile : douze visites d'entreprise, et une conférence sur l'upcycling textile organisée en collaboration avec le CETI et l'ENSAIT, suivie d'une visite de la plateforme de recyclage du CETI.

40 conseillers d'orientation et d'insertion ont découvert ou redécouvert notre filière lors d'une demi-journée de conférences.

- Le FETEX, Forum de l'Emploi Textile, a proposé plus de 100 offres d'emploi à pourvoir au sein de 20 entreprises nationales et internationales
- Une vingtaine de films de présentation et de promotion des métiers, des entreprises textiles et de leurs secteurs d'applications ont été réalisés.

TTT continue tout au long de l'année avec des interventions dans les lycées et collèges et les forums et salons de l'emploi et de la formation. »

UNITEX

Le 2 juillet 2019, **Textival**, événement business & innovation des textiles et matériaux souples, a généré 4 530 rendez-vous entre fournisseurs et donneurs d'ordre. L'événement organisé par Unitex depuis 7 ans devient biennal, en alternance avec CITEXT.

Silk in Lyon, festival de la soie (21-24/11/2019) organisé par Intersoie en partenariat avec Unitex a accueilli 9 000 visiteurs. Le "Réseau International des Villes et Métropoles de la Soie"- Silky Cities, lancé en marge de l'événement, vise à fédérer les écosystèmes et les compétences propres à chaque région soyeuse, partager les innovations et les savoir-faire, afin de faire rayonner la soie et accroître l'attractivité des territoires du réseau.

Collégiens, lycéens et demandeurs d'emploi ont pu découvrir les débouchés de l'industrie textile sur le stand de la profession de 180 m² lors du **Mondial des Métiers** (6-9/02/2020) qui a accueilli 120 000 visiteurs.

UNITEX a relancé son réseau social adhérents My Unitex afin de favoriser les échanges entre ses membres.

Un dispositif visant à accompagner **la sauvegarde et la transmission des savoir-faire** est mis en œuvre en AURA avec une dizaine d'entreprises textile accompagnée en 2020 via une formation-action sur 4 jours.

UIT SUD

L'UIT Sud consolide ses actions auprès des entreprises textiles du Sud-Ouest (Occitanie, Nouvelle Aquitaine).

- Pilotage du projet ECO-TEX relatif à l'économie circulaire (ACV, Écoconception, Communication environnementale) pour 6 entreprises - cabinet QUANTIS - cofinancement UIT Sud / DIRECCTE OCCITANIE.
- Signature d'une convention avec la Région OCCITANIE pour le cofinancement d'actions pour la valorisation et le développement de la filière textile régionale (2019-2021) avec :
  - ✓ Diffusion d'une Veille Tendances de Mode / Marchés et d'une Veille sociétale ;
  - ✓ Appui à l'innovation : Veille, diagnostics et accompagnement de projets innovants ;
  - ✓ Promotion de la filière textile régionale.
- Lancement du projet DigiTVC, programme SUDOE (Espagne - Portugal - Sud-Ouest de la France) portant sur la « Digitalisation de la chaîne de valeur textile » sur la période 2020-2021.
- Etude sur le développement de la filière textile (filature / maille / tissage) utilisant les laines de France.

UIT CHAMPAGNE ARDENNE

Les manufactures textiles troyennes et champardennaises communiquent d'une même voix sur **leur patrimoine, leur ambition et leurs talents** sous la bannière « Les Faiseurs de Maille».

L'objectif de cette bannière est de mettre en avant l'amont de la filière, la diversité des métiers du textile, revaloriser l'image de notre industrie auprès du grand public, des marques souhaitant entrer dans une démarche Made in France et enfin afin d'attirer des talents. Les Faiseurs de Maille étaient présents au MIF expo en novembre 2019.

L'UIT Champagne-Ardenne via son club d'animation Club Textile Intégral anime le territoire, représente les entreprises et les accompagne sur l'innovation, la communication...

- Promotion du label Troyes Champagne Terre Textile et labellisation des entreprises,.
- Matinale Innovation en partenariat avec l'Ecole d'Ingénieurs EPF (Mannequin connecté),
- Représentation des entreprises au salon A+A,
- Promotion de la filière lors de la Nuit de l'Orientation.

SYNDICAT TEXTILE DE L'EST

Vosges terre textile poursuit son travail de notoriété dans le but de transformer l'image de l'industrie textile dans les Vosges et mieux faire connaitre la **route du textile** : premier parcours touristique de filière industrielle en France. Une web-série décalée avec comme actrices et acteurs des salariés de la filière a été diffusée en février 2020 recueillant plus de 100 000 vues sur YouTube.

La période 2019-2020 a été marquée par un travail de co-fabrication innovant des acteurs du textile Vosgien. La jeune marque tendance /ko.kot/ a donné naissance à des produits 100% made in Vosges avec Berjac et Garnier Thiébaut. Berjac a développé une veste d'équipement individuel en Softshell, tissu jusqu'alors importé et maintenant tricoté et ennobli dans les Vosges, qui a déjà séduit une société locale pour équiper ses 220 agents.

Enfin, le travail accompli dans le domaine de l'emploi porte ses fruits. Maintenir les savoir-faire et organiser la transmission est un enjeu essentiel de nos industriels. Face à 150 emplois à pourvoir sur 2019/2022, le Syndicat Textile de l'Est avec le soutien de l'Etat réagissent, au service des industriels. Une chargée de recrutement et de formation épaule désormais les chefs d'entreprises depuis plus d'un an. Vosges terre textile a également réalisé 10 animations vidéo afin de présenter de manière ludique les métiers du textile qui recrutent.

MODE GRAND OUEST

Les entreprises du réseau Mode Grand Ouest ont accentué leur programme de modernisation industrielle. Le projet INNOFABMODE (porté avec l'IFTH et la Région Pays de la Loire) accompagne la robotisation et la numérisation du secteur. L'ensemble des étapes du process de fabrication est profondément réinterrogé en vue d'accroitre la performance des ateliers et de créer de nouvelles opportunités de collaboration pour la fabrication Française.

Le cluster MOD'INNOVE apporte un support favorisant le développement de ces nouveaux projets de collaboration ou de nouveaux marchés. Les entreprises embauchent. Un nouveau titre professionnel national « couturière pour atelier Mode et luxe » a été développé en 2019 pour répondre au niveau d'exigence et de qualité attendu par les professionnels de la production Française.

Les **Fédérations Territoriales** Membres de l'UIT

AUVERGNE RHÔNE-ALPES / CORSE / PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

UNITEX
Union Interentreprises Textile Lyon et Région
Villa Créatis
2, rue des Mûriers - CP 601
69258 LYON CEDEX 09
www.unitex.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

UIT Île-de-France
37-39, rue de Neuilly - BP 121
92582 CLICHY CEDEX

BRETAGNE CENTRE-VAL DE LOIRE ÎLE-DE-FRANCE

UIT Ile de France
37-39, rue de Neuilly
BP 121
92582 CLICHY CEDEX

GRAND-EST

UIT Champagne-Ardenne
Espace Régley
1, boulevard Charles Baltet
10000 TROYES
www.lesfaiseursdemaille.com

UIT Alsace
Président : Benoît BASIER

Syndicat Textile de l'Est
30, rue André Vitu
BP 29
88001 EPINAL CEDEX

HAUTS-DE-FRANCE

UITH Nord
41, rue des Métissages
CS 70314
59336 TOURCOING CEDEX
www.uith.fr

Syndicat Picard des Industries Textiles
18, rue Lamartine
80039 AMIENS CEDEX

Syndicat Textile de Saint-Quentin - Bohain
La maison des Entreprises
85, boulevard Jean Bouin BP 246
02105 SAINT-QUENTIN CEDEX

NORMANDIE

Syndicat des Industries Textiles de l'Ouest
UIT Ouest
66, quai de Boisguilbert
BP 645
76007 ROUEN CEDEX 1

NOUVELLE-AQUITAINE

Union Professionnelle du Textile et de l'Habillement
Maison des PME
94, avenue Emile Labussière
87100 LIMOGES

OCCITANIE / NOUVELLE-AQUITAINE

Union des Industries Textiles Sud
28, boulevard du Thoré
81200 AUSSILLON
www.textilesud.fr

PAYS DE LA LOIRE

Mode Grand Ouest
1, square de la Nouvelle France
BP 21207
49312 CHOLET CEDEX
www.pole-mode.fr

www.textile.fr/les-uit-territoriales

Les **Fédérations Sectorielles** Membres de l'UIT

Chambre syndicale des couverturiers français
37-39, rue de Neuilly
BP 121
92582 CLICHY CEDEX

Chambre syndicale des Laines de France
37-39, rue de Neuilly
BP 121
92582 CLICHY CEDEX

ELIPSO
Emballage plastique et souple
5, rue de Chazelles
75017 PARIS

FFILC
Fédération Française des Industries Lainière et Cotonnière
37-39, rue de Neuilly
BP 121
92582 CLICHY CEDEX

MAILLE, LINGERIE ET BALNEAIRE
Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire
37-39, rue de Neuilly - BP 121
92582 CLICHY CEDEX
www.la-federation.com

MOD TISS
Groupement des Editeurs-Créateurs français de tissu de mode
18, rue des Pyramides
75001 PARIS

SECUROFEU
Groupe de Travail
37-39, rue de Neuilly - BP 121
92582 CLICHY CEDEX
www.securofeu.com

SFTAS
Textiles Artificiels et Synthétiques
37-39, rue de Neuilly - BP 121
92582 CLICHY CEDEX

UFTM Tapis et Moquettes
Union française des Tapis et Moquettes
ZI 3, rue du Vert Bois - BP 30
59531 NEUVILLE EN FERRAIN
www.moquette-uftm.com

UIT Section ennoblissement
Fédération de l'Ennoblissement Textile
Villa Créatis
2, rue des Mûriers - CP 601
69258 LYON CEDEX 09
www.unitex.fr

Union Professionnelle de la Dentelle et de la Broderie
1464, avenue du Cateau - BP 102
59402 CAMBRAI

Union Professionnelle de la Confection et du Textile
1464, avenue du Cateau
59402 CAMBRAI

www.textile.fr/les-federations-sectorielles

Représentants des branches et régions

VICE-PRÉSIDENTS DE L'UIT

» **Norbert BLANC :** Promotion internationale

» **Laurent CHAIGNEAU,** Trésorier, PDG de Schappe Techniques

» **Alain COLBOIS,** Droit du Travail et Protection Sociale

» **Grégoire GIRAUD :** PDG de Cheynet SAS

» **Christophe LAMBERT :** Affaires Industrielles et RSE, Gérant de TDV Industries

» **Gregory MARCHANT :** Affaires européennes, PDG d'UTT

» **Hervé TIBERGHIEN,** Formation, PDG d'Alpex Protection

» **Antoine de VILLOUTREYS de BRIGNAC :** Innovation, PDG de TF Création

MEMBRES DÉSIGNÉS

» **Norbert BLANC**

» **Laurent CHAIGNEAU,** Schappe Techniques

» **Alain COLBOIS**

» **Paul de MONTCLOS,** Garnier Thiebaut

» **Antoine de VILLOUTREYS de BRIGNAC,** TF Création

L'ÉQUIPE UIT

» **Vanessa de SAINT-BLANQUAT** Directrice Générale

» **François PÉNARD,** Directeur des Affaires sociales

» **Xavier ROYER,** Directeur de la Formation

» **Joëlle DA FONSECA-RUELLAN,** Responsable des Affaires économiques et européennes

» **Anne-Laure MILHE,** Responsable de la Communication

» **Sonia NAVARRO** et **Estelle d'ORTOLI,** Assistantes de Direction

» En support **Fatima SAID** pour les Affaires fiscales

conseil d'administration

Branches de production

MAILLE ET LINGERIE

» **Thierry BRUN**
» **Lucien DEVEAUX**
» **Grégoire GIRAUD**
» **Bruno NAHAN**
» **Dominique SEAU**

TEXTILES ARTIFICIELS ET SYNTHETIQUES

» **Sylvain MUTEZ**

Sections professionnelles

LAINE / COTON

» **Didier BUTOR**
» **Pierre BRUN**
» **Benoît HACOT**
» **Christophe LAMBERT**
» **Grégory MARCHANT**

Régions

AUVERGNE-RHONE-ALPES

» **Olivier BALAS**
» **Eric BOEL**
» **Hervé TIBERGHIEN**

GRAND EST

CHAMPAGNE-ARDENNES :

» **Denis ARNOULT**

LORRAINE :

» **Yves DUBIEF**

HAUTS-DE-FRANCE

NORD

» **Eugène DELEPLANQUE**
» **Olivier DUCATILLION**
» **Francesco ITALIANO**
» **Edith MERY**

PICARDIE

» **Aisne : Antoon VANDEGINSTE**
» **Somme : Yves BENOIT**

NORMANDIE

» **Jean-Jacques GASLY**

OCCITANIE

» **Michel BRUNEL**

PAYS DE LA LOIRE

» **Sylvie CHAILLOUX**

Uit France

Union des Industries Textiles

Membre frenchTEX Nous façonnons le monde

37-39, rue de Neuilly - 92110 Clichy - **Tél.** +33 (0)1 47 56 31 00
www.textile.fr